

Énergie

L'éolien vaudois est sous le choc après le torpillage d'un projet majeur par 20 voix

L'un des plus importants projets éoliens vaudois est remis en question à la veille de sa concrétisation. Une première

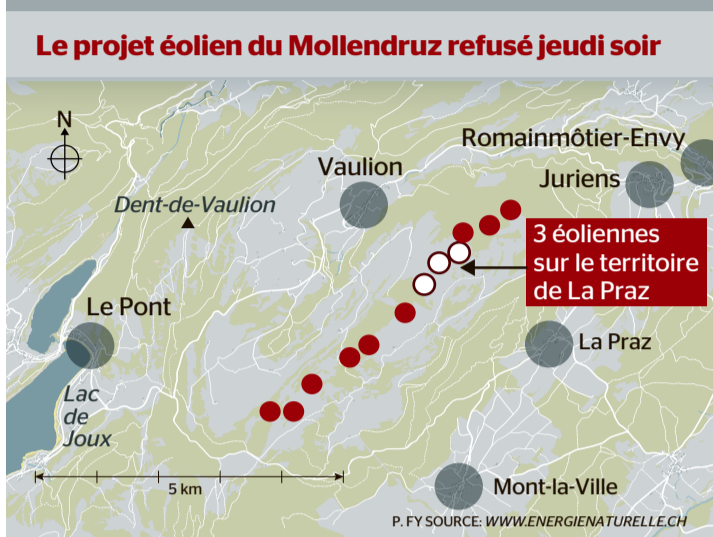
Erwan Le Bec
Collaboration Patrick Chuard

Les promoteurs, les élus et même les opposants à l'éolien ont la gueule de bois. Mais pas pour les mêmes raisons. Pour la première fois en Suisse, un projet éolien majeur, abouti et avalisé par l'État, trébuche à deux doigts de sa mise à l'enquête. C'était le parc du Mollendruz, élaboré par les villages de Juriens, de La Praz et de Mont-la-Ville, ainsi que par le Service des Énergies d'Yverdon et le zurichoïse EWZ durant dix ans. Ce projet de 12 éoliennes, devisé à 85 millions de francs, devait constituer l'atout principal d'Yverdon dans sa stratégie énergétique visant les 20% de renouvelable pour 2020. Il était considéré comme un poids lourd du programme éolien vaudois: la Confédération attend du Canton au minimum un quart de la production éolienne suisse en 2050. Le Mollendruz représentait un dixième de l'objectif vaudois.

Remises en doute

Finalement, non. À la dernière minute, une dizaine de nouveaux habitants du village de La Praz, où trois hélices étaient prévues, se sont fait assermenter pour la séance du Conseil général, jeudi soir, dont le vote a viré au non (*lire ci-contre*). Formellement, le projet est condamné. Mais rien n'est joué. Promoteurs et élus se donnent jusqu'en mars pour savoir s'ils recapitalisent la société afin de relancer la machine. Reste à savoir s'il faut tout reprendre, déplacer les trois hélices, ou encore faire sans elles, au prix, peut-être, de la rentabilité du projet. «Ce n'est pas pour nous qu'on est déçu, lâche Cédric Aubert, à la tête de la division Energy Economics d'EWZ. C'est pour la transition énergétique qu'on s'inquiète. Ça montre qu'on n'a pas un système adapté à ce genre de projet.»

Municipal des Énergies, le socialiste Pierre Dessemontet va plus loin. «On ne pouvait pas anticiper ce qui s'est passé. Il faut sérieusement se remettre en question, c'est un vrai débat de société. Est-ce qu'on conserve une politique qui



veut l'accord de toutes les communes? Est-ce qu'on veut cette transition énergétique? Quels sacrifices est-on prêt à faire?» Autrement dit, ne faudra-t-il pas un jour remettre en question notre démocratie directe? «Disons que l'argument de l'acceptation locale est beaucoup mis en avant par les promoteurs, rebondit Roman Hapka, de la Fondation suisse pour le paysage. Mais on voit que c'est aussi à double tranchant. Et au final on se retrouve à devoir jouer à la roulette russe avec de l'argent public.»

À voir. «C'est surtout une nouvelle illustration de la complexité des procédures politiques», se désole Lionel Perret, directeur de Suisse Éole. «Tous les projets lancés ces dernières années sont enlisés, parce qu'on peut les contester

à toutes les étapes. C'est inextricable. Pour en sortir, il faudrait que le pouvoir politique se prononce de façon plus nette en faveur de l'éolien. Même en France, Nicolas Hulot veut simplifier les procédures.»

Alors, que faire? «D'abord analyser la situation en détail, temporelise Cornelis Neet, directeur général de l'Environnement. Je relève surtout que, sur les trois villages, la majorité des conseillers a voté pour le projet.» Il poursuit: «Mais les règles du jeu sont fixées dès le départ. On sait que l'éolien est un domaine clivant, on a déjà identifié le risque de voir des projets trébucher à des stades avancés. Après, oui, c'est un signal négatif pour d'autres projets. Des questions se posent et il y aura des enseignements à tirer.» Reste à savoir lesquels.

Commentaire

Erwan Le Bec
Rubrique Vaud et Régions



Un vote qui change la donne

S'il y a une première conclusion à tirer de l'affaire du Mollendruz, c'est que personne ne s'attendait réellement à voir une assemblée de village basculer. Comme à chaque fois en pareil cas, quand une Commune doit se prononcer sur un projet si complexe et émotionnel, la chose est préparée en amont. Les promoteurs du projet en question informent, communiquent, multiplient les flyers et les poignées de main. Les élus misent, eux, sur le fait qu'ils connaissent mieux que personne leurs voisins et amis. C'est normal. Et, au final, le vote du Conseil devient peu à peu assuré, le

risque de voir le village refuser se réduit au maximum. Le doute subsiste, bien sûr, mais il demeure mesuré. C'était le cas jusqu'à jeudi. Désormais, les porteurs de projets devront travailler avec un doute incalculable: oui, tout peut basculer au dernier moment. Et là, des années de travail peuvent se perdre. Pour éviter ces échecs, la tentation sera grande de vouloir changer le système et de ne plus accorder le même poids légal au scrutin local. De passer outre. Quitte à provoquer un déni de démocratie. Ce serait sans doute le pire des sacrifices à la transition énergétique.

À Mont-la-Ville, tout s'est effondré en moins de deux heures

● Avez-vous déjà vu des élus de village la tête affaissée, les yeux humides, vidant sans conviction un verre de blanc au coin d'une table avant de rentrer chez eux? Eh bien, ce n'est pas joli à voir.

La soirée avait pourtant bien commencé, jeudi à 20 h à Mont-la-Ville. Elle promettait d'être même historique à plus d'un titre. Pour avaliser le plan partiel d'affectation du parc éolien du Mollendruz, l'un des plus gros projets du canton, les villages concernés avaient tout organisé avec minutie. Depuis Juriens et La Praz, on est venu à plusieurs par voiture, sous une pluie et un vent battants, pour rejoindre les voisins à Mont-la-Ville dans l'église du village.

Le rétroprojecteur avait été attaché à la chaire du temple par des serre-joints. En maître de cérémonie, le président du Conseil de Mont-la-Ville concluait le résultat de mois de dialogue et de didactique: «Vous allez voter pour un plan partiel d'affectation. Qu'est-ce que c'est? Eh bien, c'est juste la première étape. Après, on aura encore l'occasion de dire non ou de changer. Est-ce que ça vaut la peine? Eh bien, laissons pour le savoir l'étude se faire.»

Le ton jovial, les trois conseils

généraux se sont alors répartis dans trois lieux du village, pour ce qui semblait être une formalité. «Pendant des mois, on est allé trouver les indécis les uns après les autres, on a organisé des séances et des séances. La décision leur appartient mais tout

«Est-ce que ça vaut la peine? Eh bien, laissons l'étude se faire»

Roger Perrin Président du Conseil général de Mont-la-Ville

a été préparé en amont, témoigne Patrick Agassis, syndic de Mont-la-Ville.»

Dans la grande salle, Juriens ne pipe pas un mot, puis vote à bulletins secrets. «Moi je suis à 300% pour, glisse un nouvel habitant. Mais la question est sensible au village.» Plus tant, en vérité. Quelques minutes plus tard, le projet est accepté par 34 oui et 13 non. Ouf. Car c'est à Juriens que le parc a passé par plus d'un an de tractation. Les agriculteurs s'inquiétaient des importantes mesures de

compensations touchant leurs domaines.

L'affaire est plus complexe dans l'église. «Ce sont des marchands d'écologie, ces promoteurs! La fin justifie-t-elle vraiment les moyens? Tu en dis quoi?» lance une opposante au syndicat. «C'est un investissement qui ne repassera pas, répète Patrick Agassis. Il nous permettra de refaire deux chalets et d'achever le séparatif.» On vote: 40 oui, 10 non. Ouf.

C'est alors que le syndic reçoit un SMS: dans la salle du Battoir, 11 habitants de La Praz ont demandé à être assermentés pour la séance. Ils ont prêté serment, puis refusé le préavis: 20 non contre 11 oui. «Ce sont des nouveaux habitants au village. Ils voulaient des réponses à leurs questions, comme l'effet des éoliennes sur les cerfs ou les sources», témoigne la secrétaire. Il est à peine 22 h 30. Tout s'effondre. Car il faut l'unanimité des communes pour valider un plan.

Et dans la grande salle en bois où les syndics devaient se retrouver pour parapher le document final, on n'entend plus que le vent. Le vent qui a encore le culot de frapper aux fenêtres. **E.L.B.**



À Mont-la-Ville, les Conseils généraux des villages concernés, ici celui de Juriens, se sont prononcés sur le plan d'affectation du projet éolien. Seul La Praz l'a refusé. **CHRISTIAN BRUN**

Naissances

nés à La Source

Clinique de La Source Lausanne **CLG** SERVICE MATERNITÉ

Gres **ELIZABETH**
8 janvier 2018 à 14 h 17

Mottiez **LUCAS**
10 janvier 2018 à 18 h 59

Ben Jamaa **MATHIS**
13 janvier 2018 à 9 h 04

Dumon **XAVIER**
15 janvier 2018 à 16 h 34

La «banane» va faire peau neuve

Lifting en vue pour l'Unithèque, le mythique bâtiment qui abrite la bibliothèque de l'UNIL, plus connu par son surnom: la banane. L'État soumet actuellement à l'enquête publique le projet d'extension du site. Devisé à près 80 millions, le projet prévoit de doubler les surfaces et capacités actuelles de la bibliothèque universitaire et du restaurant. E.BZ

PUBLICITÉ

Dr Aïlal MAHMOUDI
Ancien chef de clinique - membre de la FMH
Cardiologie et pathologie cardiovasculaire
Cardiologie interventionnelle
Imagerie cardiovasculaire & interventionnelle
Scanner & IRM cardiaque et cardiovasculaire
Stimulation cardiaque et contrôle de pacemaker

a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de son cabinet à partir du 12 janvier 2018 à

ZA des Plavaux, 102 · 1893 Muraz-Collombey
cabinet: +41 275 65 56 59 · fax: +41 275 65 56 58
Natel: +41 78 608 65 25 · Mail: cardiologie@mahmoudi.ch